

Dr. Sophie K. Herbst

Cognitive Neuroimaging Unit, INSERM, CEA, CNRS, Université Paris-Saclay,
NeuroSpin center

Bât 145, Gif s/ Yvette F-91190 FRANCE

ph: +33 (0)1 6908 7938

email: ksherbst@gmail.com



13.10.2023

Actuellement, je ne suis pas encore titulaire d'une HDR et je vous prie de m'accorder une exception à ce critère. Une subvention ANR-JCJC m'a été accordée en juillet 2023. Cependant, je dispose déjà d'une autorisation dérogatoire de diriger une thèse en cours dans l'école doctorale Biosigne et d'une autorisation d'inscription à l'habilitation à diriger des recherches (qui se trouvent en annexe de ce document). Sur ces bases, je m'engage à obtenir l'autorisation d'HDR avant octobre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sophie Herbst

A3 : Demande d'autorisation d'inscription à l'habilitation à diriger des recherches

Les dossiers complets de demande doivent parvenir à l'adresse hdr@universite-paris-saclay.fr au moins quatre semaines avant la date d'une séance de la commission de recherche du conseil académique pour pouvoir y être examinés.

Dans tous les formulaires, merci de remplacer les mentions entre crochets par les informations adéquates.

Je soussigné(e), **Sophie Herbst, PhD, (Unicog/Inserm/U992, NeuroSpin, CEA/DRF/Joliot)**, né(e) le **13.12.1984**, à **Stuttgart (Allemagne)**, déclare être titulaire d'un diplôme de doctorat et sollicite une autorisation d'inscription à l'Université Paris-Saclay pour obtenir une Habilitation à Diriger des Recherches de l'Université Paris-Saclay.

A _____, le : _____ Signature

Saclay, le 13.07.2023



Remarque : Si le candidat ou la candidate n'était pas titulaire d'un doctorat, la validation d'un doctorat par les acquis de l'expérience (VAE) est possible et est proposée à l'Université Paris-Saclay.

Avis de l'unité de recherche d'appartenance du candidat,

Je soussigné(e), **Stanislas Dehaene** directeur de l'unité de recherche **UNICOG (INSERM U992)** déclare

soutenir

la présente candidature et m'engage, si la demande aboutit, à ce que les frais associés au jury de soutenance soient pris en charge par l'unité de recherche que je dirige¹, ou à défaut par toute autre modalité décidée en accord avec le candidat/la candidate.

A Paris _____, le : 13/07/2023 Signature



¹ Exceptionnellement une autre modalité peut être décidée par accord entre le candidat/la candidate et le directeur/la directrice d'unité.

Avis de l'école doctorale de l'Université Paris-Saclay pertinente,

Je soussigné(e), **Oliver Nüsse**, directeur/trice de l'école doctorale **Biosigne**, déclare soutenir

la présente candidature et considère que **Sophie Herbst, PhD, (Unicog/Inserm/U992, NeuroSpin, CEA/DRF/Joliot),**

aurait

toutes les qualités requises pour diriger des doctorants dans l'école doctorale **Biosigne**,

A Orsay , le : 30.8.2023

Signature



Avis du conseiller ou de la conseillère HDR

Je soussigné(e), **Hervé LE STUNFF**, déclare avoir examiné le dossier de candidature de **Sophie HERBST** et en fait l'analyse suivante :

Suite à la réalisation de sa thèse effectuée en Allemagne (obtenue en Octobre 2014), Mme Herbst a effectué deux stages post-doctoraux (France et Allemagne) et a été recrutée en tant que chercheur au CEA. Cette expérience scientifique (thèse et stage post-doctoraux) a été validée par de nombreuses publications scientifiques publiées dans des revues scientifiques renommées.

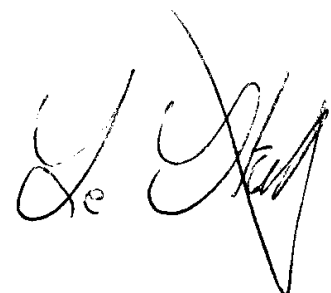
Au cours de son activité de recherche, Mme Herbst a supervisé de nombreux stagiaires (M1 et M2). Sophie Herbst a co-encadré une étudiante en thèse à Sorbonne Université (2019-2023). Cet encadrement a conduit à une publication de l'étudiant où Mme Herbst signe en tant que « corresponding author ». A l'heure actuelle, Mme Herbst est l'encadrante d'une thèse pour laquelle elle a obtenu une ADR en 2020. Elle est par ailleurs co-encadrante (25%) d'une thèse qui a débuté en 2021. Sophie Herbst effectue annuellement des activités d'enseignement sous la forme de séminaire au niveau Master.

Mme Herbst a également obtenu des financements pour soutenir sa recherche. Après avoir été partenaire dans différents projets ANR, Mme Herbst vient d'obtenir une ANR JCJC en 2023.

Au vu de cette analyse concernant le CV scientifique de Mme Herbst tant soit du côté « activité de recherche » que du côté « encadrement », je déclare soutenir la présente candidature et considère que Mme Herbst a toutes les qualités requises pour diriger des doctorants de l'Université Paris Saclay.

A Saclay , le : 27/08/23

Signature



La commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris-Saclay, en formation restreinte aux membres habilités à diriger des recherches propose de donner une suite :

Favorable

Défavorable

à la demande d'autorisation d'inscription à l'Université Paris-Saclay déposée par **Sophie Herbst** pour obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches,

A Gif-sur-Yvette, le :

Signature du président de séance

Autorisation administrative

La présidente de l'Université Paris-Saclay, **Estelle Iacona**,

n'autorise pas l'inscription pour obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches,

autorise l'inscription de **Sophie Herbst** pour obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches. Cette autorisation est valable deux ans.

La présidente de l'Université Paris-Saclay, Estelle Iacona

A Gif-sur-Yvette, le :

Signature

par délégation

**A2 : Demande d'autorisation à diriger seul.e un.e doctorant.e sans
habilitation à diriger des recherches.**

Je soussigné(e), **Sophie Herbst, PhD, (NeuroSpin, CEA/DRF/Joliot, Unicog/Inserm/U992)** sollicite l'autorisation de diriger seul.e les travaux de doctorat de **Valentine Mandin** dans l'école doctorale **Biosigne**, et l'unité de recherche **UNICOG**.

Je m'engage à avoir suivi une formation à l'encadrement doctoral, une formation à la science ouverte et une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique au plus tard deux ans après avoir été autorisé.e à diriger seul.e un.e doctorant.e sans HDR et à soutenir mon habilitation à diriger des recherches à l'université Paris-Saclay avant la soutenance de la thèse pour laquelle cette dérogation est demandée ou dans l'année qui suivra.

Sophie Herbst, le 12.06.20, à Palaiseau

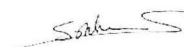


Avis de l'unité de recherche,

Je soussigné, **Stanislas Dehaene** directeur de l'unité de recherche **Unicog, Inserm U992**, déclare soutenir la présente demande, pour les raisons suivantes :

Sophie Herbst est une chercheuse très sérieuse et déjà confirmée, qui n'aura pas de difficulté à assurer cet encadrement et à obtenir l'HDR

Stanislas Dehaene, le 12/06/2020 , à Palaiseau signature



Proposition de l'école doctorale,

Je soussigné(e), **Oliver Nüsse** directeur de l'école doctorale **Biosigne, ED568**, propose d'autoriser **Sophie Herbst** à diriger seul.e un.e doctorant.e sans HDR, pour les raisons suivantes : La candidate a l'expérience nécessaire pour encadrer une thèse et ensuite passer l'HDR ..

Oliver Nüsse, le 19.6.20 , à Orsay signature



Avis du conseiller ou de la conseillère HDR

Je soussigné(e), **Hervé LE STUNFF**, déclare avoir examiné le dossier de candidature de **Sophie HERBST** et en fait l'analyse suivante :

Suite à la réalisation de sa thèse effectuée en Allemagne (obtenue en Octobre 2014), Sophie Herbst a effectué deux stages post-doctoraux (France et Allemagne) et a été recrutée en tant que chercheur au CEA. Cette expérience scientifique (thèse et stage post-doctoraux) a été validée par de nombreuses publications scientifiques publiées dans des revues scientifiques renommées. Sophie Herbst a également obtenus des financements pour soutenir sa recherche lors de stages post-doctoraux.

Au cours de son activité de recherche, Sophie Herbst a supervisé de nombreux stagiaires (M1 et M2). Sophie Herbst effectue annuellement des activités d'enseignement sous la forme de séminaire au niveau Master. Sophie Herbst n'a pas encore de publication avec les étudiants qu'elle a pu encadrer. Néanmoins, elle dirige déjà un étudiant en thèse rattaché à l'école doctorale ED3C (Sorbonne Université) depuis 2019.

Il apparaît donc que Mme Herbst a l'expérience nécessaire pour encadrer la thèse de Mlle Valentine Mandin qui vient d'obtenir un financement de thèse au concours 2020 de l'école doctotale BioSigne. Ceci lui permettra ensuite de passer son HDR.

Hervé LE STUNFF, le 23/07/20, à Orsay signature



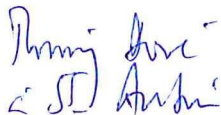
Avis de la commission de la commission de la recherche du conseil académique

Avis favorable

Avis défavorable

à la présente demande d'autorisation à diriger seul.e un doctorant ou une doctorante sans HDR.

Nom, prénom, le , à signature du président de séance



le 16/09/20



Autorisation administrative

La présidente de l'Université Paris Saclay, **Sylvie Retailleau**,

autorise

n'autorise pas

Sophie Herbst à diriger seul.e un doctorant ou une doctorante, sans HDR.

*Par délégation de la présidente de l'université Paris Saclay, le vice-président recherche, **Thierry Doré**, Le , à signature*

16/10/20

